

Rapport de gestion

Nous vous présentons le rapport de notre Société et soumettons à votre approbation les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017.

Les événements importants survenus au cours de l'exercice 2017 sont les suivants :

- Solvac a procédé en 2017, et comme les années antérieures, à la distribution de 2 acomptes sur dividende, soit un total de 5,02 EUR brut par action. Le premier acompte a été payé le 25 août et le second acompte, le 28 décembre 2017. Sur l'année 2017, l'actionnaire de Solvac a bénéficié d'un rendement brut sur dividende de 3,9% (2,7% net de précompte de 30%).
- Le dividende total 2017 par action est en augmentation de 4,6% par rapport à celui de l'exercice 2016.
- La décote de holding s'établit à 24% en fin d'année, soit un niveau inférieur aux années précédentes (2016: 29% – 2015: 31% – 2014: 33%).

Comptes statutaires

Le résultat net de 2017 est en hausse de 8,3% par rapport à 2016. Le revenu cash⁽¹⁾ de Solvac, alimenté par les flux de dividendes de la participation dans Solvay, s'établit à 112,1 millions EUR contre 107,3 millions en 2016 soit une augmentation de 4,5% provenant principalement de l'augmentation du dividende de Solvay tel que repris dans le tableau ci-dessous:

	2016	2017	
Dividende Solvay par action – janvier (en EUR)	1,36	1,32	
Nombre d'actions Solvay détenues par Solvac (en millions)	32,5	32,5	
Dividende Solvay encaissé en janvier (en millions EUR) (a)	44,2 ⁽²⁾	42,9	-2,9%
Dividende Solvay par action – mai (en EUR)	1,94	2,13	
Nombre d'actions Solvay détenues par Solvac (en millions)	32,5	32,5	
Dividende Solvay encaissé en mai (en millions EUR) (b)	63,1	69,2	+ 9,8%
Revenu cash (a) + (b)⁽¹⁾	107,3	112,1	+ 4,5%

(1) Solvac utilise certains indicateurs de performance non IFRS qu'il convient de définir ici :

- Le revenu cash correspond à ses revenus encaissés sur la période. Il se définit comme le flux de trésorerie obtenu par le paiement des dividendes reçus de Solvay.
- Le résultat cash se définit comme le revenu cash réduit des charges d'intérêts et des autres produits et charges (financiers/d'exploitation).

C'est sur base de cet indicateur que le Conseil d'Administration détermine les montants de dividendes proposés à la distribution par Solvac

(2) En application des principes comptables, le dividende sur les 6.932.858 actions acquises en décembre 2015 et janvier 2016 a été comptabilisé en déduction du prix d'acquisition et non en produits financiers, en raison du fait qu'il était implicitement compris dans la valeur d'acquisition.

Ceci représente donc un montant de 9,4 millions EUR qui n'est pas repris dans les produits financiers mais bien dans le revenu cash 2016.

La réconciliation du revenu cash au résultat net des comptes statutaires pour les années 2016 et 2017 est reprise dans le tableau ci-dessous :

MILLIONS EUR	2016	2017
Revenu cash	107,3	112,1
Résultat opérationnel	-1,5	-1,2
Charges financières	-4,1	-4,2
Autres charges et produits financiers	0,0	0,0
Résultat cash⁽¹⁾	101,7	106,7
Moins dividendes Solvay payés en janvier 2016 et 2017, comptabilisés dans le résultat net de 2015 et 2016, respectivement	-44,2	-42,9
Plus dividendes Solvay payés en janvier 2017 et janvier 2018, comptabilisés dans le résultat de l'année 2016 et 2017, respectivement	42,9	44,9
Charge d'impôts	0,0	0,0
Résultat net Solvac S.A. - comptes statutaires	100,4	108,7
Distribution Solvac	102,6	107,3
Solde	-2,2	1,4

Pour autant que les comptes statutaires l'autorisent, c'est sur la base du résultat cash, et après couverture des frais (principalement charges financières), que le Conseil d'Administration détermine les montants de dividendes proposés à la distribution par Solvac.

Le dividende annuel brut par action de 5,02 EUR est en hausse de 4,6% par rapport à 2016. Ce qui correspond, après déduction du précompte mobilier de 30%, à 3,514 EUR net par action. Solvac a encaissé un dividende brut par action Solvay de 3,45 EUR en 2017.

Pour l'exercice 2017, la distribution brute atteint 107,3 millions EUR. Une telle distribution entraîne une rétention de 1,4 million EUR. Suite à cette opération, le report à nouveau passera de 1.380,6 millions EUR en 2016 à 1.382,0 millions EUR en 2017.

Nous incluons dans ce rapport une analyse de l'évolution des actions Solvac en termes de cours, volumes de transactions, décote, ainsi que de l'évolution de la situation de trésorerie moyenne.

États financiers consolidés

Par ailleurs, nous présentons les états financiers consolidés de Solvac.

Comme par le passé, le Conseil d'Administration a confirmé que Solvac exerce une influence notable sur Solvay, ce qui conduit à une intégration de Solvay par mise en équivalence dans les comptes consolidés de Solvac.

Les états financiers consolidés 2017 de Solvac ont été préparés selon la méthode de mise en équivalence des données Solvay. Ils sont présentés conformément aux règles IFRS (International Financial Reporting Standards).

La différence par rapport aux comptes statutaires consiste uniquement en l'évaluation de la participation dans Solvay selon la méthode de la mise en équivalence.

De ce fait, le résultat consolidé de Solvac reflète celui du groupe Solvay et enregistre dès lors un bénéfice de 328,4 millions EUR.

Le potentiel de distribution de Solvac S.A. est déterminé par les dividendes reçus de Solvay S.A.

La réconciliation du revenu cash au résultat net IFRS pour les années 2016 et 2017 est reprise dans le tableau ci-dessous :

MILLIONS EUR	2016	2017
Revenu cash	107,3	112,1
Résultat opérationnel	-1,5	-1,2
Charges financières	-4,1	-4,2
Autres charges et produits financiers	0,0	0,0
Résultat cash	101,7	106,7
Moins dividendes Solvay payés en janvier 2016 et 2017, comptabilisés dans le résultat net de 2015 et 2016, respectivement	-44,2	-42,9
Plus dividendes Solvay payés en janvier 2017 et janvier 2018, comptabilisés dans le résultat de l'année 2016 et 2017, respectivement	42,9	44,9
Charge d'impôts	0,0	0,0
Annulation des dividendes Solvay, extournés en consolidation	-106,0	-114,1
Quote-part du résultat net de Solvay sur l'année	195,6	333,8
Résultat net Solvac - comptes consolidés	190,0	328,4

Principaux risques

Risque sous-jacent Solvay - Le seul investissement de Solvac étant sa participation dans Solvay, les principaux risques auxquels la Société est exposée sont similaires à ceux de Solvay. La situation financière et les résultats de Solvac sont influencés par les résultats de Solvay, soit par les dividendes encaissés (comptes statutaires), soit par le biais de la consolidation par mise en équivalence (comptes consolidés).

Risque de valorisation - Solvac est exposée au risque de marché (évolution du cours du titre Solvay). Bien que le cours de bourse soit sujet à la volatilité des marchés, le Conseil estime qu'il constitue sur une longue période un indicateur fiable de valorisation. La valeur comptable moyenne des titres Solvay au bilan consolidé de Solvac est de 103,85 EUR par action goodwill inclus (82,73 EUR dans les comptes statutaires).

Risque de taux - Solvac est exposée au risque de taux d'intérêts résultant d'emprunts bancaires à taux fixe sur un montant de 160 millions EUR. La Société suit ce risque par le calcul périodique des justes valeurs de ces emprunts.

Risque de liquidité : Solvac est exposée au risque de liquidité, notamment lorsqu'elle doit recourir aux emprunts bancaires à court terme.

La dette à court terme a atteint 30,8 millions EUR fin 2017. Il s'agit d'un emprunt destiné à financer les besoins de trésorerie à court terme. Cette dette a été remboursée en janvier 2018 lors du paiement par Solvay de son acompte sur dividende (44,9 millions EUR). Non seulement cette dette est donc de courte durée mais de plus, en moyenne sur l'année, la société connaît une situation de trésorerie nette moyenne ⁽¹⁾ positive.

Par conséquent, le Conseil est confiant dans la capacité de Solvac à lever les fonds nécessaires à court terme et à les rembourser avec les flux de dividendes versés par Solvay.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de contrepartie bancaire relatif aux placements de trésorerie et aux valeurs disponibles. Les contreparties de Solvac sont des banques avec une notation minimum de A.

(1) La trésorerie nette moyenne est un indicateur de performance non IFRS qui se définit comme la somme de tous les financements court terme (-), placements en billets de trésorerie (+) et des valeurs disponibles en compte courant en cours d'année, pondérés par leur durée respective.

Décote

Sur une longue période (voir graphique ci-dessous), la décote de Solvac est proche de 28,8%. En moyenne sur l'année 2017, elle aura été de 26,2%. On constate que la décote de l'action Solvac a tendance à augmenter lorsque l'action Solvac s'apprécie et à baisser lors des reculs de l'action Solvac. Ceci est notamment dû au fait que le titre Solvac est plus liquide. La société a conclu un contrat d'animation avec KBC Securities, afin de pallier autant que possible ce relatif manque de liquidité.

Évolution de la décote holding de Solvac par rapport à l'action Solvac

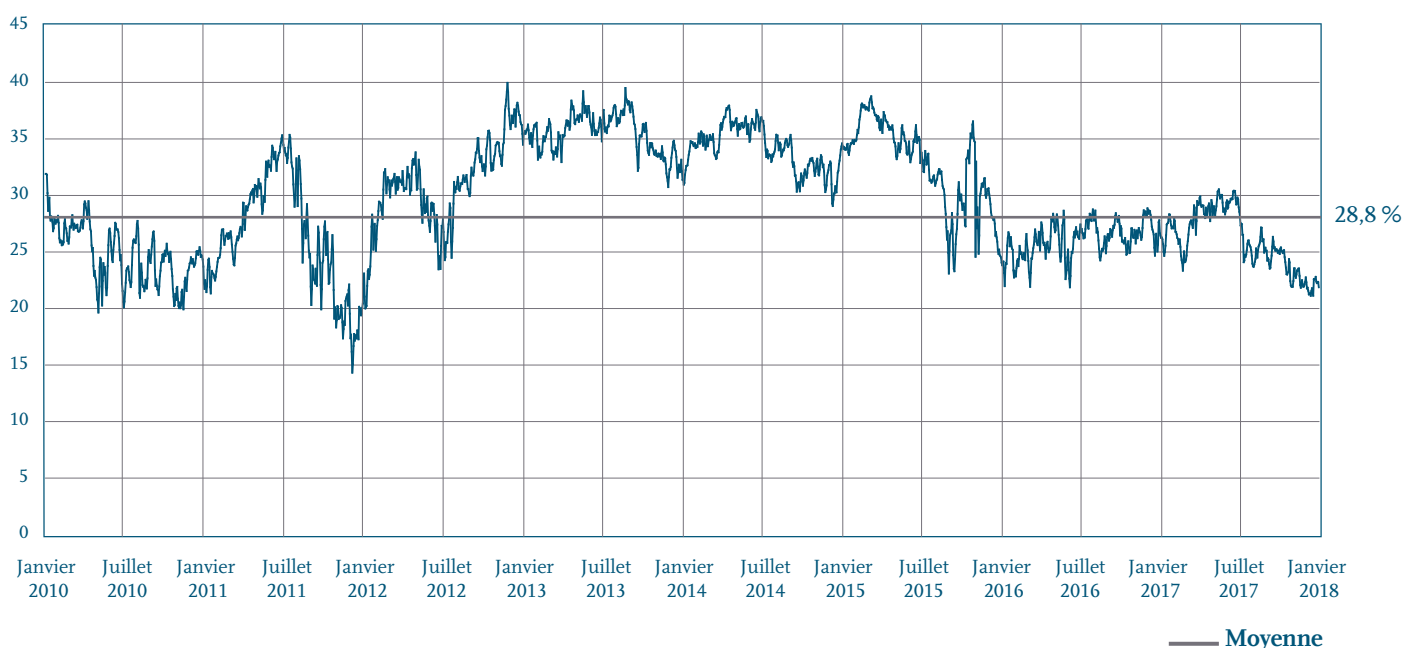
(sur base des cours de bourse à fin de période)

2013	2014	2015	2016
34,31%	33,18%	31,24%	29,39%
2017 Q1 ⁽¹⁾	Q2 ⁽¹⁾	Q3 ⁽¹⁾	Q4 ⁽¹⁾
26,26%	27,87%	25,07%	24,17%
Janvier 2018 ⁽¹⁾		Février 2018 ⁽¹⁾	
21,08%		21,29%	

La décote est calculée comme suit:

		31/12/2016	31/12/2017
Nombre d'actions Solvac	(a)	21.375.033	21.375.033
Nombre d'actions Solvac détenues par Solvac	(b)	32.511.125	32.511.125
Cours de l'action Solvac (EUR)		111,35	115,90
Valeur du portefeuille Solvac détenu par Solvac (en milliers EUR)		3.620.114	3.768.039
Endettement structurel de Solvac (en milliers EUR)		160.000	160.000
Valeur du portefeuille par action Solvac (en EUR)	(c)	169,36	176,28
Endettement Solvac par action (en EUR)	(d)	7,49	7,49
Valeur d'actif net par action Solvac (en EUR)	(c)-(d)=(e)	161,88	168,80
Cours de l'action Solvac (en EUR)	(f)	114,30	128,00
Décote	1-(f)/(e)	29,39%	24,17%
Nombre de titres Solvac indirectement détenus par titre Solvac ⁽²⁾	(b)/(a)	1,52	1,52

Décote de l'action Solvac par rapport à l'action Solvac (source: KBC Securities)



(1) Évolution sur base des cours de bourse à fin de période.

(2) Rapport du nombre d'actions Solvac détenues en portefeuille par action Solvac. Ceci ne tient compte ni des cours de bourse, ni de l'endettement Solvac.

Informations non financières

Les articles 96, §4 et 119, §2 du Code des Sociétés, tels que modifiés par la loi du 3 septembre 2017, imposent à certaines sociétés cotées de publier dans leur rapport annuel des informations non financières relatives aux questions sociales, environnementales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

Dans la mesure où Solvac n'a pas d'activité autre que la gestion de sa participation dans Solvac et n'a que quelques salariés, les questions d'ordre non financières, visées par les dispositions légales précitées sont sans pertinence pour Solvac. Pour ce qui concerne le groupe Solvac, il est fait référence aux informations non financières contenues dans le rapport annuel intégré 2017.

Mentions complémentaires

Il n'y a pas eu en 2017 d'opérations visées aux articles 523 et 524 du Code des sociétés. La Société n'a pas réalisé en 2017 d'opérations dans le cadre du capital autorisé et la Société ne détient pas d'actions propres.

La Société n'a pas de succursale et ne procède pas à des activités en matière de recherche et développement.

Déclaration de Gouvernance d'Entreprise

La Déclaration de Gouvernance d'Entreprise, qui fait partie intégrante du présent rapport de gestion, figure en pages 14 et suivantes du présent Rapport Annuel. Une Charte de Gouvernance d'Entreprise a par ailleurs été établie et publiée sur le site de Solvac www.solvac.be.

Nominations statutaires

Les mandats du Baron François-Xavier de Dorlodot et de MM. Bernard de Laguiche, Jean-Patrick Mondron et Marc-Eric Janssen viennent à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2018.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de réélire MM. Bernard de Laguiche, Jean-Patrick Mondron et Marc-Eric Janssen pour une nouvelle période de 4 ans, qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2022.

Le mandat du Baron François-Xavier de Dorlodot arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale de 2018, eu égard aux règles appliquées en matière de limite d'âge. Sur recommandation du Comité des Nominations, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de nommer le Baron Vincent de Dorlodot comme Administrateur pour une période de 4 ans. Son mandat viendrait à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2022. Le Conseil d'Administration propose également à l'Assemblée Générale Ordinaire de confirmer sa désignation comme Administrateur indépendant.

Pour des raisons de convenances personnelles, M. Alain Semet ne souhaite pas poursuivre son mandat d'Administrateur de Solvac qui doit prendre fin à l'Assemblée Générale de mai 2021. Sur recommandation du Comité des Nominations, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de nommer Mme Marion De Decker-Semet comme Administrateur pour une période de 4 ans. Son mandat viendrait à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2022. Le Conseil d'Administration propose également à l'Assemblée Générale Ordinaire de confirmer sa désignation comme Administrateur indépendant.

Comptes statutaires

Bilan au 31 décembre 2017

A l'actif

Les immobilisations financières s'élèvent à 2.689,7 millions EUR et sont stables par rapport à 2016.

Au 31 décembre 2017, Solvac détient 32,5 millions d'actions Solvay. Ceci représente 30,71%⁽¹⁾ du capital de Solvay.

Valorisée au cours de bourse de l'action Solvay au 31 décembre 2017 (115,90 EUR à la clôture du marché), la participation a une valeur de 3.768 millions EUR. Cette valeur est supérieure de 392 millions EUR à celle attribuée à la part de Solvac dans l'actif net du groupe Solvay, telle qu'elle figure dans les états financiers consolidés (3.376 millions EUR incluant le goodwill).

La valeur comptable de la participation s'élève elle à 2.689,7 millions EUR, soit 82,73 EUR par action.

Les créances à un an au plus se composent principalement de l'acompte du dividende 2017 Solvay de 44,9 millions EUR (soit 1,38 EUR brut par action).

Dans le cadre de la communication annuelle au titre de l'article 74, §8 de la loi du 1^{er} avril 2007 relative aux OPA, le président du Conseil d'Administration a adressé en date du 1^{er} août 2017 le courrier suivant à la FSMA :

« Par la présente, je vous notifie que Solvac n'a ni acquis ni vendu d'actions Solvay au cours des 12 derniers mois.

Solvac détient à ce jour 32.511.125 actions Solvay sur un total de 105.876.416 actions existantes, soit 30,71% des droits de vote dans Solvay.

Il convient également de tenir compte de la participation de Solvay Stock Option Management, sous-filiale de Solvay. Celle-ci a, entre le 28 juillet 2016 et le 28 juillet 2017 cédé 559.872 actions Solvay et en a acquis 376.126. Elle détient donc 2.486.730 actions Solvay, soit 2,35% des droits de vote.⁽²⁾

La présente notification annuelle vise à maintenir, pour Solvac, le bénéfice de l'exception à l'obligation de pratiquer une OPA en raison d'une détention supérieure à 30%. »

Au passif

Les capitaux propres augmentent de 1,4 million EUR, de même que le report à nouveau.

Les dettes à plus d'un an sont stables à 160 millions EUR en 2017 (emprunts auprès de BNP Paribas Fortis). Il s'agit de l'endettement structurel de Solvac soit :

- un emprunt de 60 millions EUR dont le taux d'intérêt s'élève à 3,20 % (échéance 2020),
- un emprunt de 50 millions EUR dont le taux d'intérêt s'élève à 2,90 % (échéance 2022),
- un emprunt de 50 millions EUR dont le taux d'intérêt s'élève à 1,50 % (échéance 2023).

Les dettes à un an au plus diminuent légèrement, passant de 47,1 millions EUR en 2016 à 46,7 millions EUR en 2017.

Elles se composent :

- a. de dettes financières constituées par l'emprunt à court terme auprès de BNP Paribas Fortis de 30,8 millions EUR pour financer le paiement du dividende de décembre. En 2016, l'emprunt destiné à financer le paiement du dividende s'élevait à 32,5 millions EUR;
- b. des dettes fournisseurs de 0,1 million EUR, en diminution par rapport à 2016 où ce poste s'élevait à 0,3 million EUR;
- c. des dettes fiscales de 13,4 millions EUR, constituées principalement du précompte mobilier sur le dividende mis en paiement en décembre. En 2016, ce poste s'élevait à 11,9 million EUR;
- d. des autres dettes, qui sont stables à 2,4 millions EUR.

(1) Ce chiffre n'inclut pas les 2.557.895 titres Solvay (2,42%) détenus au 31 décembre 2017 par une sous-filiale de Solvay (Solvay Stock Option Management) : 2.355.395 titres sont détenus pour couverture des stock options; 202.500 titres sont détenus dans le cadre d'un contrat de liquidité.

(2) Détention au 28 juillet 2017.

Les comptes de régularisation comprennent les intérêts courus non échus (BNP Paribas Fortis) pour 1,8 million EUR.

À noter, en comptes d'ordre, des garanties réelles constituées en faveur de BNP Paribas Fortis sur actifs propres (1.898.733 actions Solvac), à hauteur de 220 millions EUR au 31 décembre 2017 (facteur de sur-collatéralisation).

Sur l'année 2017, la trésorerie nette moyenne⁽¹⁾ s'est élevée à +15,9 millions EUR, comparé à 13,7 millions EUR en 2016. Cette amélioration s'explique par la variation des flux de dividendes entrants et sortants pondérés sur l'année, ainsi que par la diminution globale de la trésorerie maintenue sur le compte courant, ce qui réduit le besoin d'endettement.

Résultats 2017

Le compte de résultats que l'Assemblée Générale aura à approuver dégage un bénéfice net de 108,7 millions EUR en hausse de 8,3% par rapport à 2016. Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'affecter un montant de 1,4 million EUR sur le bénéfice reporté qui passera ainsi de 1.380,6 millions EUR en 2016 à 1.382,0 millions EUR en 2017.

Les produits financiers passent de 106,0 millions EUR en 2016 à 114,1 millions EUR en 2017 soit une augmentation de 7,7%, dont le détail est expliqué dans le tableau ci-dessous.

Le coût des prestations diminue de 1,5 million EUR à 1,3 million EUR suite à des produits non récurrents pour un montant de 0,2 million EUR. Il s'agit de la reprise du

solde non utilisé de la provision exceptionnelle enregistrée en décembre 2015 pour faire face à des charges non prévues liées à l'augmentation de capital de décembre 2015. Cette provision a été reprise considérant qu'il est peu probable qu'il surgisse encore des charges liées à cette augmentation de capital.

Les services et biens divers restent stables et représentent l'ensemble des frais liés à la cotation, la tenue du registre et d'autres frais administratifs. Les frais de personnel ont diminué par rapport à une année 2016 dont la charge de travail avait été influencée par l'augmentation de capital de fin 2015.

Le Directeur est entré en fonction le 1er octobre 2017.

Les charges des dettes augmentent très légèrement, passant de 4,1 à 4,2 millions EUR.

La base imposable de Solvac est constituée de 5% de dividendes reçus, moins les charges, principalement financières (recours à la dette pour financer une partie limitée du portefeuille d'actions Solvac), ce qui explique l'absence d'imposition sur les résultats au niveau de Solvac. Solvac recevant un flux brut de dividendes de Solvac, le seul précompte mobilier (directement ou indirectement) supporté par l'actionnaire de Solvac est celui prélevé par Solvac lors du paiement de son dividende. A noter que le taux de précompte est passé de 27% à 30% depuis le 1^{er} janvier 2017. Il n'y a pas d'impôt à payer en 2017 comme en 2016.

Produits financiers dans les comptes statutaires :

Exercice	Type de dividende	Dividende EUR/action	Nb actions en millions	Dividende total en millions EUR	Variation. p/r année précédente
2016	Solde 2015 – payé 17/5/16	1,94	32,5	63,1	19,3%
	Acompte 2016 – payé 18/1/17	1,32	32,5	42,9	23,4%
		3,26		106,0	20,9%
2017	Solde 2016 – payé 16/5/17	2,13	32,5	69,2	9,8%
	Acompte 2017 – payé 18/1/18	1,38	32,5	44,9	4,5%
		3,51		114,1	7,7%

(1) La trésorerie nette moyenne est un indicateur de performance non IFRS qui se définit comme la somme de tous les financements court terme (-), placements en billets de trésorerie (+) et des valeurs disponibles en compte courant en cours d'année, pondérés par leur durée respective.

Affectation bénéficiaire

Conformément à la faculté que lui laisse l'article 27 des statuts, le Conseil d'Administration a fait mettre en paiement deux acomptes sur dividendes, respectivement le 25 août 2017 et le 28 décembre 2017.

Le Conseil d'Administration a décidé, le 1^{er} août 2017, le paiement du 1^{er} acompte sur dividende, fixé à 60% du dividende total de l'année précédente, arrondi, soit 2,88 EUR brut par action.

Le Conseil a décidé, le 13 décembre 2017, le paiement d'un second acompte (valant solde sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale) pour l'exercice 2017, attribution réalisée le 28 décembre 2017: il s'élève à 2,14 EUR brut par action.

Le dividende annuel brut par action s'élève à 5,02 EUR en hausse de 4,6% par rapport à 2016 (4,80 EUR).

Cette évolution est en ligne avec celle du dividende de Solvac S.A. qui a connu une augmentation de 4,5% en 2017 par rapport à 2016.

Pour l'année entière, la distribution brute s'élèverait ainsi à 107,3 millions EUR.

L'endettement financier court terme en fin d'exercice 2017 a diminué de 1,7 million EUR par rapport à fin 2016. Ceci s'explique par l'amélioration de la situation de trésorerie nette moyenne.

Les rémunérations brutes des actions, pour le présent exercice et les deux exercices précédents, apparaissent dans le tableau ci-après:

Exercice du 1/1 au 31/12	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Nombre d'actions rémunérées	21.375.033	21.375.033	21.375.033
	EUR	EUR	EUR
1 ^{er} acompte	2,54 ⁽¹⁾	2,70	2,88
2 ^e acompte	1,96 ⁽¹⁾	2,10	2,14
Total brut	4,50⁽¹⁾⁽²⁾	4,80	5,02

(1) Chiffres après application du coefficient d'ajustement de 0,898137 suite à l'augmentation de capital 2015.

(2) Correspondant à 5,015 EUR brut non ajusté.

La répartition bénéficiaire que nous vous soumettons se présente comme suit:

EN MILLIERS EUR

Report à nouveau antérieur	1.380.594
Résultat net de l'exercice	108.669
Dividende de 5,02 EUR brut par action	-107.303
Report à nouveau	1.381.960

Évolution de la cotation des titres Solvac

Volume des transactions

(volume mensuel en milliers de titres)

	2015	2016	2017	2017/2016
Action Solvac	38	34	30	-12%

Le volume moyen journalier de l'action Solvac est passé de 1.586 titres en 2016 à 1.389 titres en 2017, soit une diminution de 12,4%. Néanmoins, la moyenne du second semestre 2017 est de 1.580 titres, soit un retour au niveau de 2016.

Le volume moyen journalier de l'action Solvac est passé de 333.785 titres en 2016 à 244.417 titres en 2017, soit une diminution de 26,8%.

À titre indicatif, le volume annuel total traité sur l'indice BEL 20 (en milliards de titres) est de 7,6 en 2016 et de 7,2 en 2017, soit en diminution de 5,3%.

Capitaux traités mensuellement

(MILLIONS EUR/MOIS)

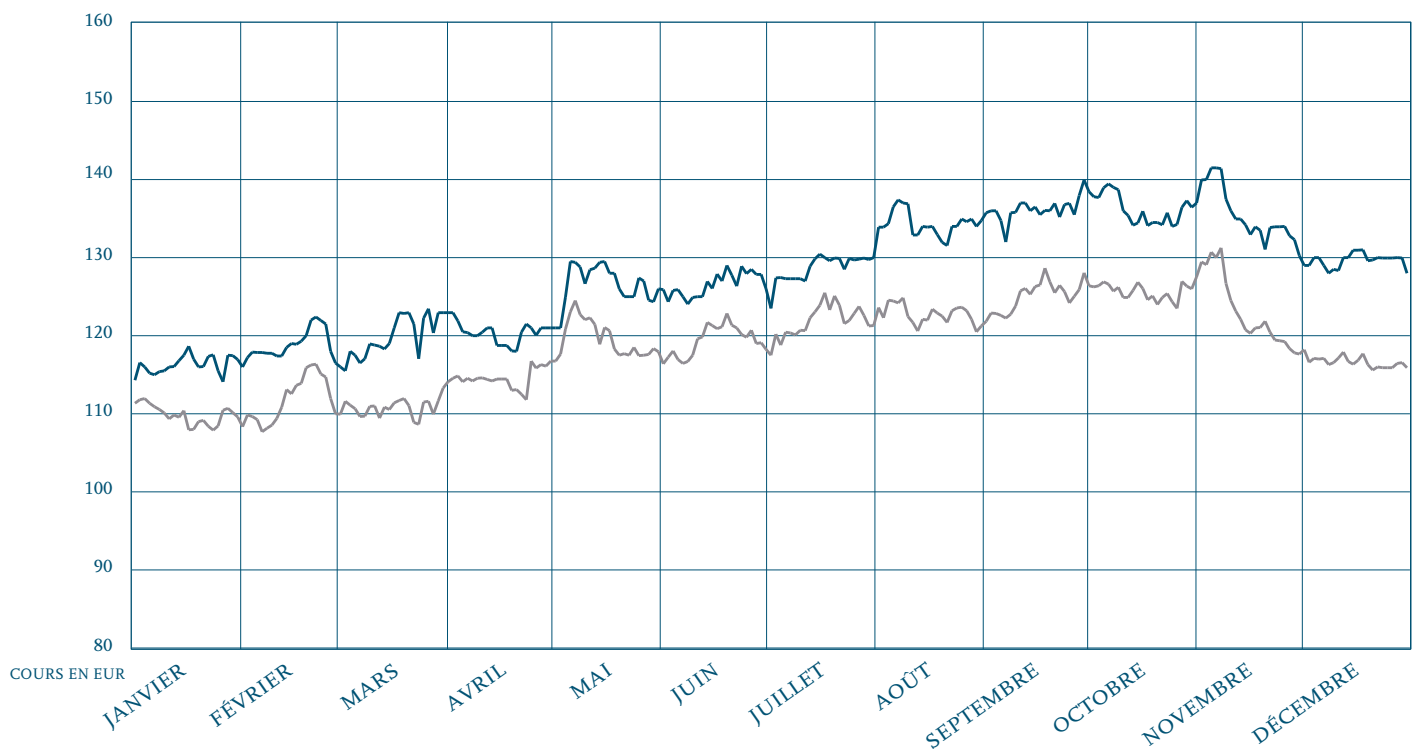
	2015	2016	2017
Solvac	4,3	3,3	3,8

Évolution du cours sur l'année 2017

Le cours de l'action Solvac a connu une augmentation de 12,0% sur l'année 2017 par rapport à une augmentation de 4,1% pour l'action Solvay (voir graphique ci-dessous).

Évolution du cours des actions Solvay et Solvac sur l'année 2017 (source: KBC Securities)

■ Solvac ■ Solvay



Rendement brut de dividende des actions Solvay et Solvac

Sur l'année 2017, le rendement brut de dividende de l'action Solvac a été de 3,9% contre 3,0% pour l'action Solvay. Le graphique ci-dessous montre l'évolution des cinq dernières années.

Évolution du rendement brut du dividende des actions Solvac et Solvay sur 5 ans au 31 décembre de l'année

■ Solvac ■ Solvay

